

LCL Compensation Carbone Multi Stratégies - P

DIVERSIFIÉ ■

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2025

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **130,92 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/02/2025**
Actif géré : **260,27 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0013466463**
Indice de référence : **Aucun**
Notation Morningstar "Overall" © : **3**
Catégorie Morningstar © :
EUR FLEXIBLE ALLOCATION - GLOBAL
Date de notation : **31/01/2025**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion vise à obtenir un rendement positif quelles que soient les configurations de marché à moyen terme (4 ans minimum) grâce à une approche de gestion discrétionnaire et flexible en exposant le FCP à divers marchés. Le FCP est géré selon une approche responsable et dont l'objectif cible d'empreinte carbone est d'être en permanence à un niveau inférieur à minima de 20% par rapport à l'univers d'investissement représenté par l'indice composite 50% Barclays Euro Corporate IG et 50% MSCI ACWI avant compensation.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2024	31/01/2025	29/11/2024	29/02/2024	28/02/2022	-	10/03/2020
Portefeuille	1,59%	0,46%	0,44%	9,12%	13,84%	-	30,92%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	11,06%	6,28%	-9,72%	6,00%	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 4 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **10/03/2020**
Eligibilité : **Assurance-vie**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millièrme part(s)/action(s) / 1 millièrme part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **5,00%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,22%
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **4 ans**
Commission de surperformance : **Oui**

Volatilité (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	5,85%	6,03%	-

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

DIVERSIFIÉ ■

EQUIPE DE GESTION



Malik Haddouk

Responsable de l'équipe Multi-Asset



Esther Dreyfuss

Gérant de portefeuille



Julien Levy Kern

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Après un début d'année dynamique, les marchés ont été marqués en février par un regain d'incertitudes, notamment aux États-Unis. Les interrogations croissantes autour de l'impact de la politique de l'administration Trump ont pesé sur la confiance des entreprises et des consommateurs, ravivant les craintes sur la croissance. Les indicateurs avancés ont confirmé ce ralentissement, avec une contraction de l'activité dans les services et un repli des intentions d'investissement des petites entreprises. Dans ce contexte, les marchés actions ont fléchi, le MSCI World enregistrant une performance négative de -0,7% sur le mois.

Les actions européennes ont surperformé leurs homologues américaines en février. Le MSCI Europe a progressé de +3,5%, porté par des anticipations croissantes d'un cessez-le-feu en Ukraine et par la bonne dynamique des valeurs financières et de défense. En Asie, la hausse de 12% des actions chinoises a soutenu les marchés émergents (+0,5%), bénéficiant d'une dynamique positive dans le secteur technologique et d'une amélioration du cadre réglementaire. À l'inverse, le marché japonais a reculé (-1,4%), pénalisé par l'appréciation du yen (+2,7% contre euro). Aux États-Unis, les inquiétudes autour des résultats des géants technologiques ont pesé sur le S&P 500, notamment dans les secteurs des services de communication et de la consommation discrétionnaire. Toutefois, une rotation sectorielle s'est opérée, bénéficiant aux secteurs de la consommation de base, de l'énergie et de l'immobilier, qui ont enregistré des performances positives.

Face à ces tensions, les obligations souveraines ont de nouveau rempli leur rôle de valeur refuge. Malgré des pressions inflationnistes alimentées par le risque de nouvelles barrières tarifaires et des données d'inflation plus élevées qu'anticipées, la détérioration du sentiment économique a dominé, entraînant une baisse des rendements obligataires. Les Treasuries américains ont ainsi progressé sur le mois, contribuant à un retour de +1,4% pour l'indice Bloomberg Global Aggregate. L'ensemble des segments obligataires a affiché des performances positives en février, dans le sillage du repli des taux américains. Les Treasuries ont été les plus performants (+2,2%), tandis que la faiblesse du dollar a renforcé l'attrait de la dette émergente (+1,6%). Les obligations d'entreprise investment grade ont également progressé (+1,6%), soutenues par des fondamentaux solides et des spreads bien ancrés. À l'inverse, le high yield américain a sous-performé (+0,6%), pénalisé par un léger élargissement des spreads et une duration plus courte. En Europe, la détente des taux a été plus modérée en raison d'un regain d'optimisme sur la croissance et de craintes liées à une augmentation des besoins de financement des États. Ainsi, les obligations souveraines européennes n'ont progressé que de +0,7%, avec une surperformance des emprunts italiens par rapport aux Bunds allemands.

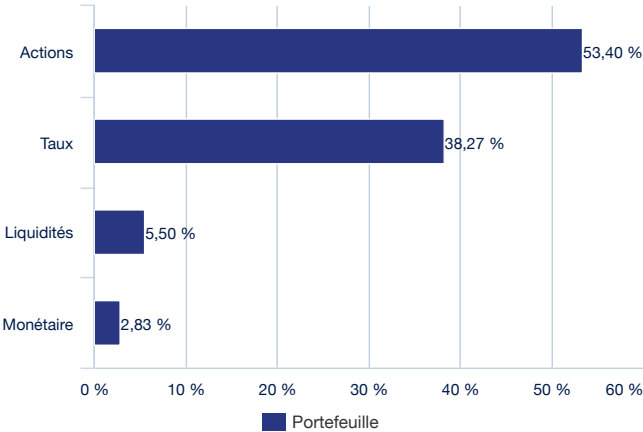
Sur le front des devises, le dollar a reculé face aux principales devises.

Ce mois-ci, nous avons poursuivi le rééquilibrage géographique en diminuant l'exposition aux marchés actions US au profit de la zone Euro. La sensibilité est restée assez stable sur le mois.

Les marchés restent suspendus aux évolutions de la politique fiscale et commerciale américaine, dont l'impact sur l'inflation et la croissance demeure incertain. La correction observée sur les grandes capitalisations technologiques met en lumière les questionnements autour des valorisations et des prévisions bénéficiaires élevées. Dans ce contexte, la diversification reste essentielle pour naviguer dans un environnement marqué par des tensions économiques et des ajustements sectoriels. L'exposition aux obligations souveraines confirme son rôle clé dans la gestion du risque, tandis que la sélection régionale et sectorielle demeure un facteur déterminant de performance.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité	1,97
Nombre de lignes	312
La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence	

DIVERSIFIÉ ■

Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
MICROSOFT CORP	2,95%
NVIDIA CORP	2,67%
APPLE INC	2,26%
MASTERCARD INC-CL A	1,72%
TJX COMPANIES INC	1,67%
S&P GLOBAL INC	1,59%
HOME DEPOT INC	1,32%
Amundi EUR Corp Bd CNZA PAB Acc Xetra	1,31%
WASTE MANAGEMENT INC	1,31%
ABBVIE INC	1,25%

* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



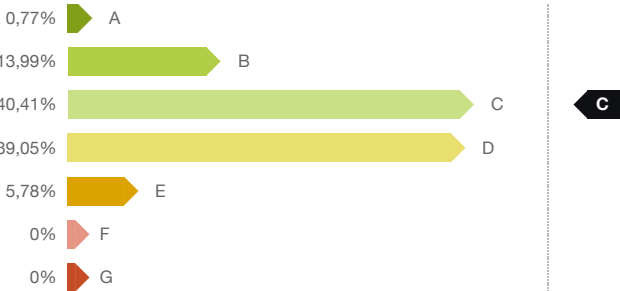
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

50% MSCI ACWI + 50% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,76	0,45
S Score	0,45	0,01
G Score	0,27	-0,07
Score ESG moyen	0,61	0,19
Note ESG moyenne	C	D

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	225
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci répond à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Date de notation : 31/01/2025

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

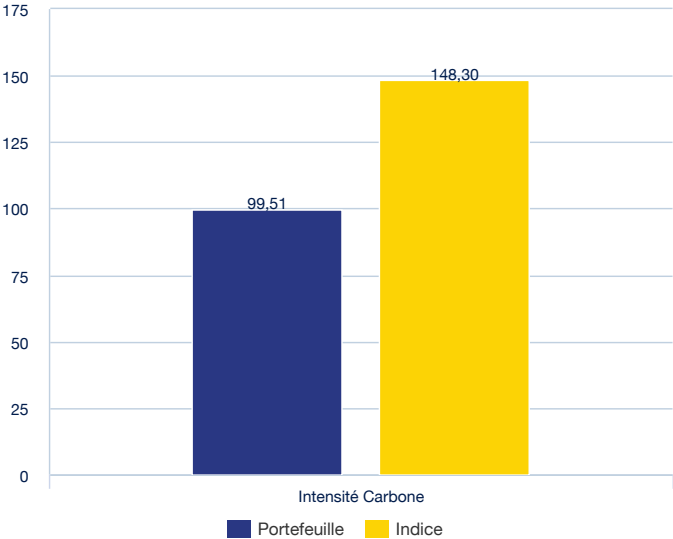
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

DIVERSIFIÉ ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

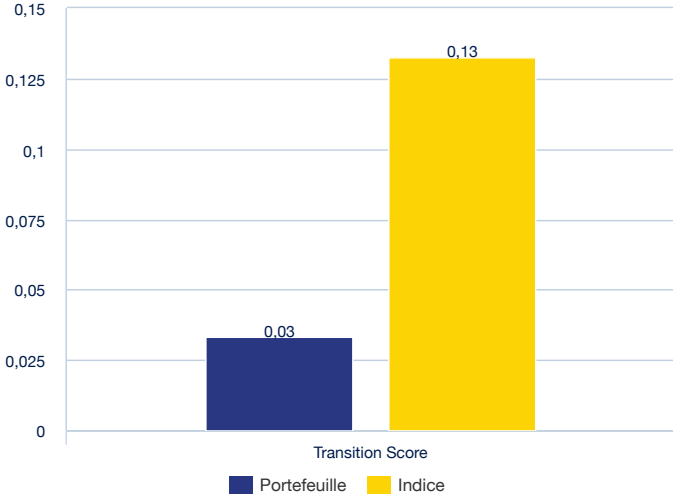
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,35% 98,43%

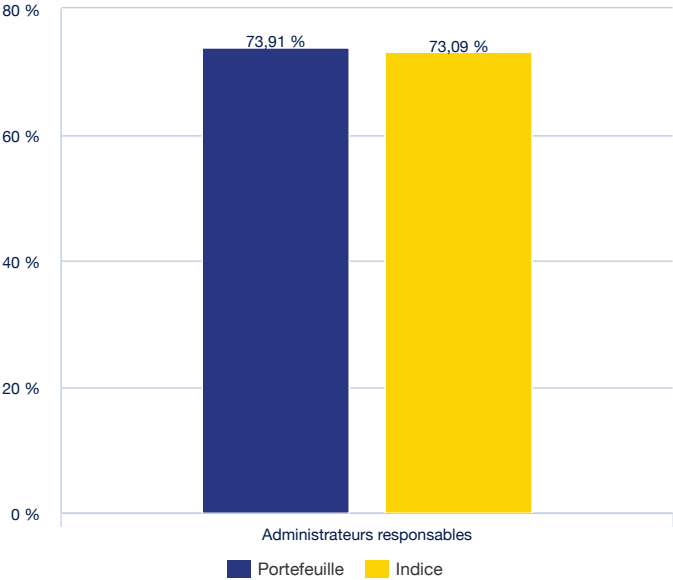
ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)



Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

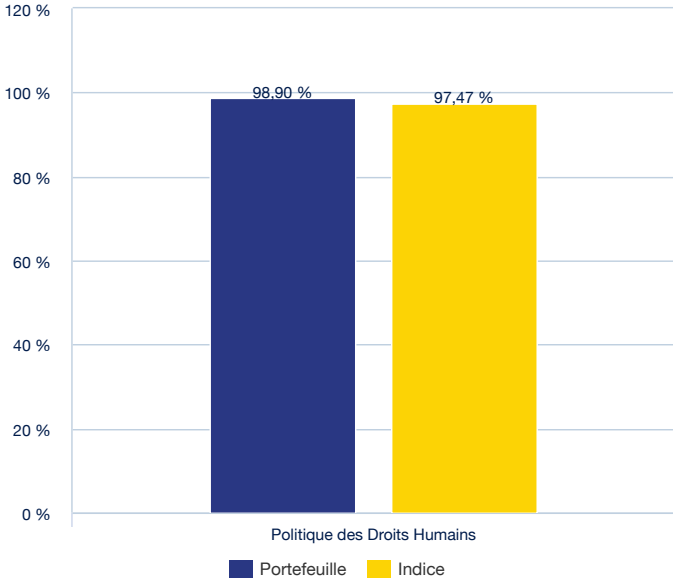
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,79% 95,96%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,79% 96,05%

DIVERSIFIÉ ■

Sources et définitions

Intensité carbone : L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC.

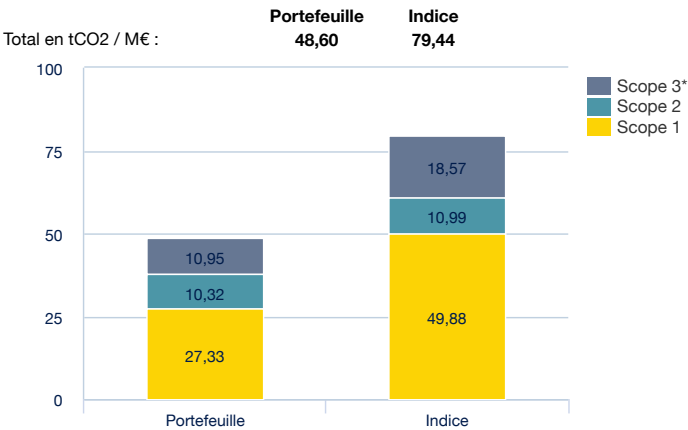
Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.

Empreinte Carbone du Portefeuille

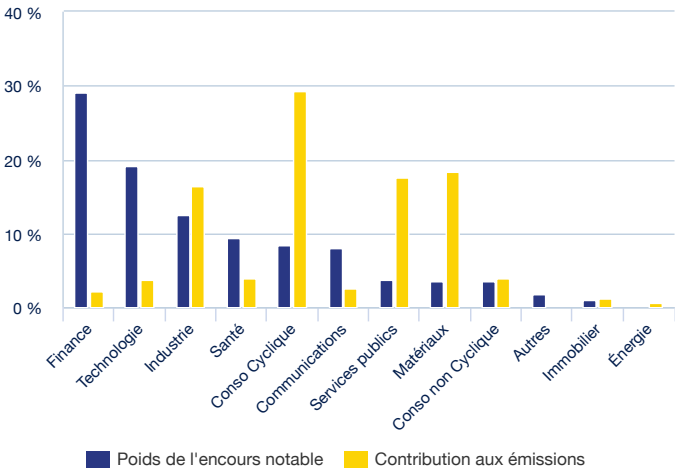
Emissions carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Contribution sectorielle aux émissions carbone



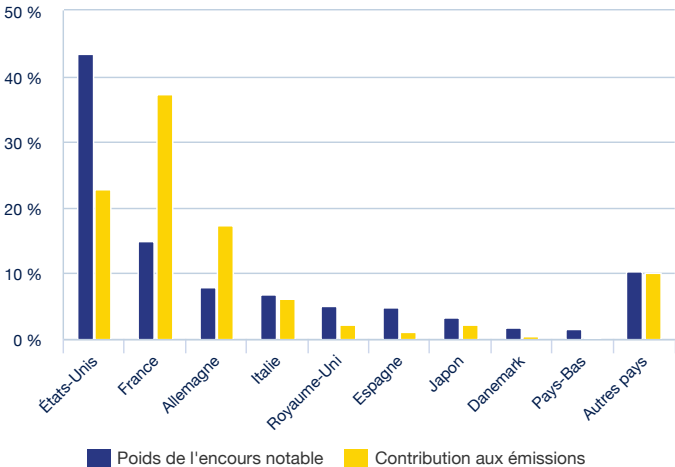
Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone ¹

	Portefeuille
Montant total des encours (euros)	262 007 976
Poids de l'encours Noté/Total	95,77%
Montant des encours notables (euros)	252 575 411
Taux de couverture	99,15%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille
Nombre total d'émetteurs	1532
Nombre d'émetteurs d'obligations vertes	41
Poids des Green bonds	6,63%

Sources et définitions

Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).



DIVERSIFIÉ ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.